

Opération « Vivre les marais - Natura 2000 »



Comité de Pilotage du site des marais de Redon et de Vilaine

**Séance du 13 février 2013
à Bains sur Oust**

2013 – 7 Devenir des produits de curage du réseau de fossés des marais

Relevé de décisions

Étaient présents:

Représentants des Collectivités Territoriales et de leurs Groupements :

Mesdames :

Yvette ANNEE (Conseillère Générale du Morbihan et Maire de Saint Vincent sur Oust)
Julie DECLEVE (Chargée de mission Espaces Naturels au Conseil Général de Loire-Atlantique)

Messieurs :

Tous les représentants de la Commission Permanente du Comité de Pilotage :

Patrick LE VILLOUX (Président du Copil et Maire de Rieux)
Jean-Marc CARREAU (Vice-Président du Copil et Maire-adjoint de Bains sur Oust)
Didier PECOT (Vice-Président du Copil et Maire-adjoint de Sévérac)
Jean-François MARY (Vice-président du Copil et Vice-Président de la CCPR, Maire d'Allaire)
Alain GUIHARD (Conseiller général du Morbihan et Maire-adjoint de Nivillac)
Jean-Bernard VIGHETTI (Président du CABVO et Maire de Peillac)
Christian BOURGEON (Maire-adjoint d'Avessac)
Yannick DERUNES (Maire de Renac)
Emile GRANVILLE (Maire-adjoint de Redon et Président du Comité pour la Protection de Marais et rivières du Pays de Redon et de Vilaine)
Bernard GAUTIER (Vice-président du SMABV de la Chère, Représentant de la Communauté de Communes du Grand-Fougeray)
Albert LAQUITTANT (Maire de Béganne)

Autres représentants des collectivités territoriales :

Jean BEGOUIN (Maire-adjoint Béganne)
Michel DENOUAL (Maire de Théhillac)
Christophe DANILLO (Conseiller municipal des Fougerêts)
Michel JULIEN (Conseiller municipal des Fougerêts – délégué SMGBO)
Mr LAIGLE (Maire-adjoint La Chapelle de Brain)
Pascal MAHÉ (Maire-adjoint La Chapelle de Brain)
Jean-Marc GUILLEMOT (Maire-adjoint de Glénac)
Guy DAVID (Maire de Saint-Perreux)
Christian FONDIN (Maire-adjoint de Guenrouët)
Maurice MOINEAU (Maire-adjoint de Pierric)
Jean-Yves DENOUAL (Maire-adjoint de St Jacut les Pins)
André PIQUET (Président du SMGBO)
Olivier GUINDON (Technicien de rivières SIABV du Don)
Bertrand BARBIER THALY (Technicien de rivières SIBV du Trévelo)
Denis FATIN (Technicien de rivière SMABV de l'Isac)

Représentants des Propriétaires, Exploitants, Usagers et Associations de protection de la Nature :

Mesdames :

Barbara GERARD (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Loire-Atlantique)
Maryvonne RENAUD (Syndicat de la Propriété Rurale de Loire-Atlantique)

Messieurs :

Bernard GAUTIER (Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine)
Aimé CHAUVIN (Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique)
Alain GUIHARD (Chambre d'agriculture du Morbihan)
Philippe BAUDRON (Fédération de chasse d'Ille et Vilaine)
Stéphane BASCK (Fédération de chasse du Morbihan)
Claude BOUESSAY (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique d'Ille et Vilaine)
Jean-Claude LE CLAINCHE (Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Morbihan)
Florian GUERINEAU (FDAAPPMA d'Ille et Vilaine)
Olivier NOËL (SEPNB – Bretagne vivante)
Jean-François DABO (Eau et rivières de Bretagne – délégation Morbihan)
Thomas LE CAMPION (Groupe Mammalogique Breton)

Représentants de l'État :

Mesdames :

Muriel-Anne LEFORT (DREAL Bretagne)
Françoise PEYRE (DREAL Pays de la Loire)
Terakosy RADIO (DDTM d'Ille et Vilaine)

Messieurs :

Jean-Jacques NARAYANINSAMY (Sous-préfet de Redon)
Dominique BOUSSION (ONEMA)

Guy RAEVEL (DDTM de Loire-Atlantique)

Assistaient également :

Mesdames :

Elodie BOUTTIER (SEPNB Bretagne Vivante)

Chantal DENIAUD (Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique)

Julie MAINGARD (Chargée de mission Natura 2000 Vallée de l'Arz - SMGBO)

Messieurs :

Jérémie BELLLOT (Technicien Espaces Naturels au CG44)

Patrick LATOUCHE (Directeur du SMGBO)

Benjamin MAZERY (CCPR de Redon)

Étaient excusés :

Le Président du Conseil Régional de Bretagne

Le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire

Jean-François GUERIN (Conseiller général d'Ille et Vilaine et Président de l'I.A.V)

Yvon MAHÉ (Conseiller général de Loire-Atlantique et Maire de Fégréac)

Françoise BOUSSEKEY (Maire de Sainte-Marie)

Michel RENOUL (Maire de Langon)

Marcel RENAUD (Maire de Ste Anne sur Vilaine)

Bernard CHAUVIN (Maire de Caden)

Alain HERCOUET (Maire de St Jacut les Pins)

Michel PIERRE (Maire de St Jean La Poterie)

Joël BOURRIGAUD (Vice-président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne et Maire de St Dolay)

Christian DROUAL (Maire de Péaule)

Gilbert PERRION (Maire de Limerzel)

Philippe COLAS (Maire de Cournon)

Marcel TEXIER (Mairie de La Gacilly)

Yannick BIGAUD (Maire de Guémené-Penfao)

Fabrice SANCHEZ (Maire de Massérac)

Alain BOUGOUIN (Maire d'Avessac)

Christian FONDIN (Maire-adjoint de Guenrouet)

Jean-Louis FOUGERE (Maire de St Nicolas de Redon)

Bernard LEBEAU (Maire de Plessé)

Maurice MOINEAU (Maire-adjoint de Pierric)

Le président de la Communauté de Communes de Pontchâteau/St Gildas des Bois

Le président de la Communauté de Communes de Questembert

Le Président de la Communauté de Communes de La Gacilly

Le Président du SIABV du Don

Le Président du SIBV du Trévelo

La Présidente du SMABV de l'Isac

Claude DAVY (Entente des Associations du Sud Vilaine et de ses Affluents)

Jacques HAURY (Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bretagne)

Services de l'IAV :

Mesdames :

Anne LE NORMAND (Chargée de mission NATURA 2000 et Préservation des zones humides)
Claire-Lise PERRONNEAU (Secrétariat du SAGE Vilaine)

Messieurs :

Jean-Luc JEGOU (Directeur Général des Services)
Jean-Pierre ARRONDEAU (Directeur Général Adjoint)
Benjamin BOTTNER (Chargé de mission Espèces invasives).

∞ ∞ ∞ ∞ ∞

Le programme d'actions « zones humides et cours d'eau » du site des marais de Redon et de Vilaine prévoit que les produits de curage doivent être régalés sur les prairies riveraines sans créer de bourrelet sur les berges. En présence de jussie dans le réseau de fossés, il est préconisé d'agir cependant en deux temps, suivant le contexte :

- dans un premier temps : arracher la jussie et l'évacuer hors de la zone humide ;
- dans un deuxième temps, et seulement si le diagnostic révèle un niveau d'envasement supérieur à 30 % : retirer les sédiments du réseau de fossés et exporter les produits de curage hors de la zone humide pour éviter tout risque de colonisation de la jussie en milieu terrestre.

Dans un contexte particulier de prairies colonisées par la jussie, l'expérimentation menée sur le marais de l'Isac en 2011 et 2012 a permis d'enfouir les produits de curage et de la jussie dans une tranchée creusée en parallèle au fossé. Cette méthode alternative à l'exportation de la jussie, a été présentée au Comité de pilotage le 14 mars 2012 qui a encouragé la poursuite et le suivi de cette opération.

Les maîtres d'ouvrage des actions « marais et cours d'eau » souhaitent employer la méthode d'enfouissement pour limiter les risques de dissémination de la jussie lors des déplacements, les risques de dégradation des prairies en multipliant les déplacements d'engins liés à l'exportation et les surcoûts financiers de transport liés à l'exportation de la jussie hors du marais.

*

* *

Après les interventions de Jean-François Mary, Vice-président du Copil et représentant la CCPR, et de l'Opérateur Natura 2000, le Comité de Pilotage prend acte de ce qui suit : L'Opérateur Natura 2000 engagera rapidement une réflexion en partenariat avec les services de l'Etat des trois départements, l'ONEMA, le représentant du CSRPN dans l'objectif d'établir un cadre méthodologique pour limiter l'exportation des produits de curage (jussie, autres espèces végétales invasives et sédiments), en se basant sur le travail mené par l'IAV dans les marais de l'Isac.

Patrick LE VILLOUX

Président du Comité de Pilotage

